



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 16 MAI 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 06 mai 2024
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 04

Extrait n°BC-05-2024-098

Objet : Refus d'attribution de subventions aux associations – Dossiers présentés par la commission culture patrimoine.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Christian PALIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Christian RAPHA à Jonathan TABAR, Thierry MARÉCHAL à Sainte-Rose CAKIN, Germain DUTON à Christian PALIN.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les demandes de subventions, ci-dessous, présentées par la commission Culture Patrimoine :

Date de réception	Porteur du projet	Intitulé du projet	Coût total du projet	Financement demandé
04/09/2023	Association MATINIK SUNUGAL	Projet mémoriel culturel universitaire « Économique »	231 560€	3 000 €
11/12/2023	Association Mel MAKREL	La Péléa Connexion	190 000€	40 000 €
15/03/2023	Association MUSIQUES ET CHANT	« Organisation d'un concert de gospel »	77 000 €	5 000 €

Considérant les avis des membres de la commission culture patrimoine et des membres de la commission mixte Subvention - Finances présentés ci-dessous :

Porteur du projet	Intitulé du projet	Avis de la Commission Culture et Patrimoine Du 07/02 et du 16/04	Avis de la commission mixte Subvention - Finances du 17 avril 2024
Association MATINIK SUNUGAL	Projet mémoriel culturel universitaire Économique	Avis Favorable (Commission du 07/02)	Avis Défavorable au motif de crédits insuffisants
Association Mel MAKREL	La Péléa Connexion	Avis Défavorable Au motif suivant : La montagne pelée étant classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, il n'est pas possible de réaliser ces types de projets	Avis Défavorable Au motif suivant : La montagne pelée étant classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, il n'est pas possible de réaliser ces types de projets
Association MUSIQUES ET CHANT	Organisation d'un concert de gospel	Avis Défavorable Au motif suivant : La manifestation ne se déroule pas sur le territoire communautaire conformément au règlement des aides aux tiers	Avis Défavorable Au motif suivant : La manifestation ne se déroule pas sur le territoire communautaire conformément au règlement des aides aux tiers

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

De refuser l'attribution des subventions suivantes :

Porteur du projet	Intitulé du projet	Montant demandé
Association MATINIK SUNUGAL	Projet mémoriel culturel universitaire « Économique »	3 000,00 €
Association Mel MAKREL	La Péléa Connexion	40 000,00 €
Association MUSIQUES ET CHANT	Organisation d'un concert de gospel	5 000,00 €

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 18

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 11 juin 2024

Pour Le Président empêché,
1^{ère} Vice-Présidente



Marie-Thérèse CASIMIRIUS